



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 21 avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Objet : Accident du travail mortel survenu le 21 avril 2022
à la SA BOIS-DEBOUT**

Ce matin, un de nos camarades est mort sur la plantation de la SA BOIS-DEBOUT.

C'est un mort de plus ! Un mort de trop !

Hier, notre Délégué Syndical a croisé le camarade décédé. Constatant son état de fatigue, et étant affecté à la pose de gaines, notre délégué l'a demandé de redoubler de vigilance en grimant l'échelle. Nous rappelons que l'échelle utilisée n'est pas un poste de travail.

Ce matin, dans un premier temps, la SA BOIS-DEBOUT a, de nouveau, affecté le camarade en question à la pose de gaines.

Étant donné qu'elle était confrontée à un manque de personnel, la SA BOIS-DEBOUT lui a intimé de laisser tomber cette fonction et de rejoindre l'équipe des transporteurs des régimes de banane.

Le camarade est décédé avec un régime de banane sur le corps. Il avait 52 ans.

La SA BOIS-DEBOUT a violé l'accord d'entreprise sur les séniors qui précise qu'aucun ouvrier agricole de plus de 45 ans ne doit être affecté au transport de régimes de banane.


Nous rappelons que les conclusions du rapport de l'expert du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail de l'entreprise précisent que l'ouvrier affecté à ce poste de travail transporte à dos d'homme plus de 7 tonnes de banane et parcourt une distance de plus de 20 kilomètres par jour.

La mort du camarade n'est pas une fatalité. La SA BOIS-DEBOUT est responsable de la mort du camarade.

La CGTG porte plainte auprès du Procureur de la République contre la SA BOIS-DEBOUT et ses dirigeants pour la mise en danger de la vie d'autrui.

Il faut mettre un terme au massacre !

Le Secrétaire Général


Monsieur Jean-Marie NOMERTIN

CONFEDERATION GENERALE
DU TRAVAIL DE LA GUADELOUPE
CGTG

4, Cité Artisanale Bergevin - 97110 PAP
Tél.: 0590 82 34 61 - Fax : 0590 91 04 00
cgtg.confederation@wanadoo.fr